

Présents :

Représentants de parents d'élèves : Mmes Garnier (APEIU), Dordain-Dalbin (APEIU), Berdou (APEIU), Sartres (APEIU), Celka-Lochon (FCPE), Touzet (FCPE), Vignaux (FCPE) et M Prudhomme (APEIU), Méliot (APEIU)

Enseignants : Mmes Brux, Piéton-Fresson, Navarro, Lagroue, Esquembre, Calas, Argaut, Touleron, Delas, Mataix, M Chéret et Papait. Directrice : Mme Puntill

Mairie : M. Gonzales (Directeur ALAE élémentaire), Mme Castex (Directrice ALAE maternelle), Mme Canouet (coordinatrice Enfance/Jeunesse) et M Feuillerat (adjoint Enfance/Jeunesse).

Excusés : Mmes Vermorel, Michel et Desmullier-Trevisiol (représentantes parents FCPE), Mmes Millon, Basire, Cros, Fernandes et Suère (enseignantes) et M. Duez (Inspecteur de l'Education Nationale).

Début du conseil d'école à 17h35

Prévisions des effectifs pour septembre 2022

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectif prévu	48	44	39	50	47	53	39	50
Total	131 (contre 135 actuellement)			239 (contre 244 actuellement)				
Total général	370 (contre 380 actuellement)							

Il y a eu plus de radiations en cette fin d'année. Les prix de l'immobilier sur la commune obligent certaines familles à déménager en 2^{ème} ou 3^{ème} couronne. Cette baisse est générale sur la commune. De nombreux programmes immobiliers sont en cours de construction et devraient être livrés prochainement. Toutefois, on ne sait pas encore quelle sera l'augmentation des effectifs car peu de familles avec de jeunes enfants acquièrent ces logements. Une fermeture de classe avait un temps été envisagée pour l'école élémentaire Belbèze mais elle ne devrait pas avoir lieu.

Les listes de fournitures des classes seront distribuées avant les vacances d'été, publiées sur le padlet de l'école <https://padlet.com/elemborde/i7r0dfe1a25f3qhg> et affichées durant l'été à l'entrée de l'école. Comme tous les ans très peu de fournitures sont demandées, la majorité du matériel étant achetée par l'école avec le budget attribué par la mairie. Le matériel demandé est quasiment inchangé par rapport aux autres années.

Rythmes scolaires/ horaires prévus pour la rentrée de septembre 2022

Les rythmes scolaires ont été rediscutés cette année avec un sondage organisé par la municipalité auprès des parents (69% des parents ont souhaité un maintien des horaires actuels) et un conseil d'école extraordinaire qui a voté pour un passage à la semaine de 4 jours. Il y a eu des disparités entre les conseils d'école des différentes écoles de L'Union alors qu'il est nécessaire que les horaires des différentes écoles de la commune soient harmonisés. La mairie a demandé au Dasen (Directeur académique des services de l'Éducation Nationale) de la Haute-Garonne le maintien des horaires actuels ce qui a été validé.

La rentrée sera échelonnée pour les élèves de PS, ils viendront à l'école en demi-groupe les deux premiers jours. Les élèves de CP commenceront à 9h30 (9h pour les autres niveaux) afin de bénéficier d'une rentrée plus apaisée. Actuellement la rentrée est préparée pour les nouveaux arrivants : réunions d'information pour les futurs PS et CP ainsi que visites. Les futurs PS bénéficieront d'une matinée d'immersion en petits groupes avec visite des locaux, temps dans une

classe et récréation. Les futurs CP viennent sur le temps ALAE méridien pour manger à la cantine dans le réfectoire des cycles 2 et visiter la partie élémentaire de l'école.

Le protocole sanitaire lié au Covid étant actuellement vert/niveau 1, toutes les classes de l'école devraient avoir les mêmes horaires à la rentrée :

	Lundi, mardi, jeudi, vendredi		Mercredi
7h30 - 8h50	ALAE	7h30 - 8h50	ALAE
8h50 - 9h00	Accueil du matin	8h50 - 9h00	Accueil du matin
9h00 - 11h45	Classe	8h50 - 12h00	Classe
11h45 - 13h35	Cantine - ALAE	12h00 - 18h30	Cantine- Centre de loisirs
13h35 - 13h45	Accueil de l'après-midi		
13h45 - 16h30	Classe (fin à 15h30 le lundi)		
16h30 - 18h30	ALAE		

Etat des lieux des problèmes de propreté de l'école (toilettes, ménage des classes) et de remplacement des consommables (savon, essuie-main) :

Il y a eu une amélioration partielle depuis le second conseil d'école, aucune classe n'ayant pas du tout été nettoyée. Toutefois il reste des difficultés dans certaines classes où seuls les bureaux des élèves et les sols sont nettoyés. La poussière s'accumule sur et sous les autres meubles. LA responsable du service entretien verra avec les agents concernés pour mettre en place des pratiques satisfaisantes. Des difficultés persistantes sont également relevées dans la fourniture dès le matin en essuie-mains et savon. Dernièrement les essuie-mains en tissus ont été réinstallés et il y a des problèmes systématiques de fonctionnement des appareils (blocages notamment). La société en charge de la maintenance a été contactée et est déjà intervenue mais le problème persiste. La mairie va prendre en compte ces difficultés afin que l'entreprise les règle. Sinon il y aura un changement de fournisseur.

Demande que les ATSEM soient remplacées dès le 1er jour lorsque les absences sont connues à l'avance (formation par exemple)

En cas d'absence des ATSEM, elles ne sont remplacées qu'à partir du 2^{ème} jour. L'équipe enseignante comprend la nécessité d'une journée pour rechercher un remplacement parmi les animateurs ou les agents techniques lors des absences imprévues (maladie ou enfant malade). Toutefois, quand les absences sont prévues de longue date (absences pour formation organisée par la mairie par exemple), les enseignantes demandent à ce que les ATSEM soient remplacées dès le 1^{er} jour. Le partage de 4 ATSEM sur les 5 classes entraîne une désorganisation importante du service (passage aux toilettes, gestion des petites blessures et accidents de propreté, ateliers pédagogiques). La mairie accepte cette demande et mettra en place un planning de remplacement pour les absences prévues à l'avance.

OCCE : budget et utilisation des fonds collectés.

L'école dispose de fonds permettant la mise en œuvre de projets pédagogiques (sorties, spectacles, projets, ...). Ces fonds proviennent de la participation généreuse des familles en début d'année, de la vente des photographies scolaires, des bénéfices des manifestations si elles peuvent avoir lieu (kermesse de Noël, kermesse de fin d'année) et de la subvention accordée par la mairie. Les comptes sont vérifiés et validés chaque année par les enseignants, des représentants de parents d'élèves et l'OCCE de la Haute-Garonne. La participation demandée en début d'année est facultative et le montant est laissé à l'appréciation des familles. Toutefois, un montant indicatif harmonisé maternelle/élémentaire est suggéré. Il est inchangé depuis plusieurs années.

Le coût de la classe découverte est de 13 630 €. A ce jour seul l'acompte de 4 012,50 € a été versé. La facture pour le solde (9 617,50 €) n'a pas encore envoyée par le centre d'accueil

(facturation dorénavant directement par le centre et non par la Ligue de l'enseignement) donc acquittée. Ces opérations ne tiennent pas compte de nombreuses sorties scolaires de fin d'année prévues mais non encore facturées. De même, les entrées dues à la course parrainée et au repas de fin d'année ne sont pas comptabilisées. Certains budgets comme les transports pour les sorties scolaires sont en augmentation au vu de la conjoncture économique actuelle. L'APEIU a fait un don de 451 € suite à la vente des sapins et chocolats de Noël. La FCPE va prochainement faire un don de 350 €. L'équipe enseignante les en remercie.

Le tableau ci-dessous indique les derniers mouvements sur le compte de la coopérative scolaire.

	CRÉDIT	DÉBIT
Solde coopérative primaire au 08/02/2022	+ 27 433,80 €	
Subvention Mairie de L'Union	3 222,27 €	
Sorties scolaires		2 561,25 €
Transports sorties scolaires		1 749,69 €
Projets des classes (sciences, technologie, littérature,...)		681,77 €
Don APEIU	451 €	
Remboursement classe découverte (élève malade)		194 €
Goûter de Carnaval		248,17 €
Spectacle de la maternelle (Lucine et Malo)		696 €
Solde coopérative primaire au 09/06/2022	+ 24 525,19 €	

Projet d'école, spectacles et sorties scolaires.

Maternelle : Le projet d'école 2018-2022 s'intitule « Agir, s'exprimer, écouter pour réussir dans les apprentissages ». Il recouvre 3 axes principaux : la continuité des apprentissages, l'expression et l'action à travers la danse et les parcours de motricité ainsi que la remédiation des difficultés des élèves en travaillant essentiellement l'écoute et l'attention.

Elémentaire : Le projet d'école 2018-2022 s'intitule « Ensemble pour apprendre et s'ouvrir au monde » avec 3 axes principaux : la continuité des enseignements, l'ouverture de l'école et l'action éducatrice (relations avec les familles, responsabilisation des élèves).

Avec les contraintes liées à la pandémie et au protocole sanitaire, il est difficile de faire vivre certaines actions du projet d'école. De même, les projets d'actions en direction des familles pour sensibiliser aux écrans, à l'alimentation, à l'heure du coucher, etc. n'ont pas mises en place vu la difficulté d'avoir des échanges de qualité.

De nombreuses sorties/projets ont eu lieu dans toutes les classes. Les parents ont été informés systématiquement par les cahiers de liaison, les cahiers de vie, les blogs sur l'ENT (Beneylu School), etc. On peut par exemple citer l'élevage de poussins qui a lieu en ce moment à la maternelle ou le projet d'arts plastiques « *Les petits artistes du grand chaos* » réalisé par les classes de CPA et CE1B. Il a été fait en partenariat avec Lieu Commun, structure d'art contemporain de Toulouse, et la participation de Laura Freeth, artiste plasticienne. Ce projet a été cofinancé par la coopérative scolaire et la mairie (à hauteur de 1500 €). L'équipe enseignante tient à remercier la mairie de L'Union pour sa participation chaque année aux projets artistiques et culturels.

Il y a eu de nombreux échanges pour entraîner une cohésion d'école suite à la fusion maternelle/élémentaire. On peut citer notamment le printemps des poètes avec les brigades d'intervention poétique et « Poésies sous parapluie », la liaison GS/CP et la course parrainée.

Des sorties sont encore à venir : les PS/MS de Mme Piéton-Fresson vont aller au Château de Bergues (ferme pédagogique), les PS et PS/MS feront une sortie Landart à Malpagat, les CPA et les CE2 ont prévu un « rallye vélo » à la forêt de Buzet, les CE1 vont aller au village gaulois, les CE2 vont aller au parc de la préhistoire de Tarascon sur Ariège, les CM1 vont participer à une journée multisports organisée en partenariat avec les associations sportives de la commune, les CM2 ont une matinée sportive avec les professeurs du collège et une visite du collège prévues. Les CM2B assisteront à un spectacle sur Rosa Parks (lecture spectacle en dessin et en musique) suivi d'un atelier de pratiques artistiques avec un des intervenants dans le cadre du Marathon des mots.

« Eco école » (programme international d'éducation au développement durable). Volonté d'impulser le projet au sein du groupe scolaire Borde d'Olivier. (question APEIU)

Ce projet a déjà été décrit lors du 2^{ème} conseil d'école. Éco-École est un programme international d'Éducation au développement durable (EDD) développé, en France, par l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (of-FEEE). Éco-École propose une méthodologie et un accompagnement auprès des écoles primaires et élémentaires, des collèges et des lycées pour une mise en œuvre concrète du développement durable. Le programme permet ainsi aux établissements scolaires volontaires de travailler successivement sur l'un des 8 thèmes prioritaires autour desquels le projet se développe : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé, les solidarités et le climat. Ces derniers sont envisagés dans un projet global impliquant aussi bien les élèves et les enseignants que les élus locaux, les associations locales ou encore les parents d'élèves.

Cette démarche est intéressante et elle s'inscrit dans des problématiques déjà abordées sur les temps scolaire et périscolaire (recyclage notamment à destination d'associations comme les Amis de Fambine ou l'opération Piles solidaires, éducation au développement durable, projets de compost ou de méthanisation des déchets de la cantine, etc.). Ce programme nécessite l'implication de tous les acteurs de l'école : enseignants, animateurs, mairie, agents techniques, associations locales éventuellement.

La procédure d'écriture des projets d'école est refondue. A l'avenir l'écriture des projets d'école se fera après une évaluation d'école. Une auto-évaluation par l'équipe enseignante sera complétée par une évaluation externe. Le rapport d'auto-évaluation sera confronté aux observations des évaluateurs externes afin de faire des préconisations qui serviront à la rédaction du projet d'école. Ces évaluations d'école auront lieu au cours des 5 prochaines années et les écoles rédigeront des avenants au projet d'école actuel en attendant d'entrer dans la nouvelle procédure. Eco-école sera donc étudié lors de la rédaction du prochain projet d'école, la date n'étant pas encore connue.

Organisation des séances de natation : les enfants de CE1 qui ne sont pas allés aux séances de natation cette année iront ils l'année prochaine ? (question FCPE)

Les classes de CE1A et CE2A n'ont pas pu faire un cycle entier de natation car cette activité était interdite par le protocole sanitaire au moment où ils auraient dû aller à la piscine (janvier/février). Lorsque cette activité a de nouveau été possible, il ne restait plus que 3 séances (séance d'évaluation initiale comprise). Il a donc été décidé qu'il n'était pas pertinent que les élèves de CE1 commencent l'activité pour si peu de temps. Les enfants concernés feront de la natation en CE2, CM1 et CM2.

Liaison CM2/6^{ème}

Actions prévues

Une matinée sportive organisée par les professeurs d'EPS du collège aura lieu à l'ASU le 24 juin au matin. Il y aura deux propositions d'activité par enfant (2x45 minutes) soit football/badminton soit handball/relais.

Une journée de visite du collège est prévue le 28 juin. Tous les futurs élèves de 6^{ème} du collège seront reçus le même jour. Chaque classe assistera à un cours de sciences d'une heure puis un cours d'anglais, d'arts plastiques ou d'éducation musicale. A 11h30, les élèves seront accueillis au self. De 13h à 15h, en groupes, ils pourront participer selon les envies au forum des activités dans la cour ou être accueillis pour un échange avec l'équipe de direction.

Une liaison entre les enseignants de CM2, la directrice et l'équipe du collège permet de donner des informations pour la constitution des classes et le suivi des élèves à besoins particuliers. Les dossiers scolaires sont également transmis au collège par l'école avec une mise en exergue des dispositifs particuliers (PPRE, PAP, PPS, PAI).

Est-il envisageable d'organiser une sortie scolaire commune aux 3 écoles de l'Union en CM2 afin que les élèves apprennent à se connaître ? (Peut-être calquée sur la sortie à Buzet avec les élèves de Toulouse) (question FCPE)

Une telle rencontre serait gérable avec quelques classes mais le grand nombre d'élèves de CM2 entraîne beaucoup de difficultés pour organiser une sortie scolaire commune. Il faut trouver le lieu adéquat pour accueillir une centaine d'élèves dans des bonnes conditions de sécurité et proposer des activités ayant du sens. Cela sera réfléchi et doit être discuté avec les équipes de Belbèze et Montizalguier mais des échanges/correspondances entre classes seront plus faciles à organiser. La visite du collège le 28 juin mettra en présence tous les futurs 6^{èmes} et permettra un premier contact entre eux.

Circulation avenue des hortensias : au vu de la vitesse de passage des voitures devant l'école et la multiplication de ces passages à cause des difficultés de voirie entre l'avenue de Cornaudric et la route d'Albi, est-il possible de prévoir des signaux lumineux ou autre afin d'envoyer un message clair de la présence d'enfants. (question FCPE)

Les travaux concernant la voirie sont de la compétence de Toulouse Métropole. Ces dernières années, l'avenue des hortensias a été aménagée (trottoirs, piste cyclable, passage traversant, potelets de signalisation, etc.). Il y a eu des améliorations mais le nombre de voitures passant devant l'école pour éviter travaux et embouteillages multiplie le nombre d'incivilités. De plus, des problèmes de stationnement sont très nombreux sur l'allée d'accès à l'école élémentaire, sur l'emplacement du car de ramassage scolaire ou en double file le temps de déposer les enfants ce qui peut entraîner des dépassements dangereux. Les agents de la police municipale et les ASVP (agent de surveillance de la voie publique) sont très présents aux entrées et sorties de classe. La mairie prend en compte cette demande et va demander à la police municipale et à la gendarmerie de procéder à des contrôles de vitesse. L'installation de signaux lumineux sera étudiée et une réflexion globale sera menée avec les services compétents dont Toulouse Métropole.

Certaines classes ne font plus de cadeaux pour la fête des mères, pourrions-nous en connaître la raison ? (question FCPE)

Les cadeaux de fête des mères et des pères n'ont jamais été faits en élémentaire. En maternelle, cela fait deux ans qu'ils sont remplacés par la réalisation de cadeaux pour la maison (2 cadeaux réalisés pour les familles séparées). Cela a été expliqué dans les cahiers de liaison l'an dernier et à nouveau cette année. Le but est de tenir compte de l'évolution de la société (familles monoparentales, homoparentales, parents décédés, enfants en familles d'accueil) et de ne blesser aucun enfant. L'école n'est pas là pour pointer des différences mais pour veiller au bien-être de tous les enfants. Mme Puntil se tient à la disposition des parents qui souhaiteraient un complément d'information.

Association "Les papillons" : demande d'informations sur la mise en œuvre du dispositif visant à libérer la parole des enfants victimes de maltraitances quelles qu'elles soient, présenté au Parlement des Ecoles. L'école de Borde d'Olivier sera-t-elle concernée ? (question APEIU)

L'association Les Papillons aide à la libération de la parole des enfants avec ses boîtes aux lettres dans les écoles et les clubs de sport. Les enfants victimes ou témoins de maltraitance pourront y

laisser un message pour demander de l'aide. Ces boîtes aux lettres seront relevées deux fois par semaine et les informations seront traitées par des professionnels qui décideront des suites à donner. Ce projet a été présenté lors du second Parlement des écoles. Il va se mettre en place à la rentrée et sera géré dans le cadre de l'ALAE. Des référents dans chaque école élémentaire vont être formés afin d'expliquer le projet de sensibiliser équipes et enfants. Le lieu d'emplacement des boîtes aux lettres sera choisi en concertation avec les équipes de la mairie et enseignante.

Programme Terracycle pour le recyclage des gourdes de compotes et les stylos. (question APEIU)

L'école élémentaire (scolaire et périscolaire) a déjà un partenariat avec l'association Les Amis de Fambine pour le recyclage des gourdes de compote, stylos et matériel scolaire usagé, bouchons de liège... L'objectif de cette association est de collaborer au développement de l'île de Fambine au Sénégal et d'aider ses habitants à lutter contre l'analphabétisme des enfants et des femmes, la malnutrition et la pauvreté. L'école participe également au recyclage des piles avec Batribox/piles solidaires. Ces partenariats se déroulent bien avec une éducation au développement durable mais aussi à la solidarité.

Avec l'école maternelle, l'APEIU a pu récupérer des gourdes de compote ce qui a permis de récupérer 40 € qui seront reversés à la coopérative scolaire. Cette récupération par l'APEIU dans le cadre du programme Terracycle se poursuivra donc avec la maternelle qui n'est pas déjà engagée dans d'autres partenariats.

Initiatives : projet de vente d'étiquettes personnalisées. (question APEIU)

Afin de financer des sorties et des actions éducatives, les parents élus APEIU souhaitent vendre à la rentrée des étiquettes personnalisées. L'équipe enseignante pense qu'il faut faire attention à ne pas sur-solliciter financièrement les familles qui ont déjà beaucoup de dépenses à la rentrée. De plus, l'école ne transmet pas de proposition commerciale. Les parents élus APEIU pourront proposer ce projet par l'intermédiaire de l'association comme pour les sapins et chocolats de Noël.

Réflexion sur le lancement d'une expérimentation de Vélobus dans la continuité et en complémentarité du Pédibus. (question APEIU)

Le Pédibus fonctionne bien sur 3 des lignes mises en place depuis le 15/12/2021. Il y a une quinzaine d'enfants tous les mercredis matins. A la rentrée, un nouveau questionnaire sera diffusé aux familles pour voir si de nouveaux parents sont intéressés et s'il faut créer de nouvelles lignes.

Sur le même principe, un projet expérimental de Vélobus sera proposé l'an prochain avec 1 à 4 manifestations dans l'année. Cela se fera en partenariat avec l'association cyclotourisme de L'Union, la police municipale et la gendarmerie.

Informations mairie

Fin du conseil d'école à 19h40. Prochain conseil d'école en 2022/2023.

La secrétaire de séance, Mme Calas

La Directrice, Mme Puntill